

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 02143 Numéro SIREN : 408 454 759 Nom ou dénomination : OPTIQUE PARTICIPATIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/039550

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		74 route de Brignais 69630 CHAPONOST		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 0 8 4 5 4 7 5 9 0 0 0 2 3		Néant		*	
				Exercice N clos le,		30/09/2016	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AC			
		Frais de développement *		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	26 842	AG	23 377		3 465
		Fonds commercial (1)		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN			
		Constructions	104 854	AQ	76 045		28 809
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR			
		Autres immobilisations corporelles	336 766	AU	308 905		27 861
		Immobilisations en cours		AV			
		Avances et acomptes		AX			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS			
		Autres participations	7 695 868	CV			7 695 868
		Créances rattachées à des participations		BB			
		Autres titres immobilisés	15 200	BE			15 200
		Prêts	41 000	BG			41 000
		Autres immobilisations financières*	30	BI			30
	TOTAL (II)			BJ	8 220 561	BK	408 327
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 144	BY		1 144
		Autres créances (3)	BZ	1 602 211	CA		1 602 211
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 042 789	CG		1 042 789	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	46 916	CI		46 916	
	TOTAL (III)	CJ	2 693 062	CK		2 693 062	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	10 913 623	1A	408 327	10 505 296
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 350 624)			DA	3 350 624
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	335 063
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 815 492
	Report à nouveau			DH	1 858 962
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	773 065
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	9 133 207
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	640 410
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	270 637
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	33 461
	Dettes fiscales et sociales			DY	427 579
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 372 088	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	10 505 296	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Ecart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	849 820
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 522 788	FH		FI	1 522 788	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 522 788	FK		FL	1 522 788	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	8 602	
	Autres produits (1) (11)					FQ	31	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 531 421	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	300 038	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	35 088	
	Salaires et traitements*					FY	819 488	
	Charges sociales (10)					FZ	297 110	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	20 297
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	36 004	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 508 028	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	23 393		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	840 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	27 755	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	867 755		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 659	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	10 659		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	857 096		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	880 490		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
				HA	
				HB	
				HC	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	526	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	115 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	115 526	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(115 526)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(8 101)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 399 177
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 626 112
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	773 065
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de location immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	842 760
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	8 602
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales				526	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Au 30 septembre 2016, la société OPTIQUE PARTICIPATIONS a abandonné une partie de sa créance au profit de sa filiale la société CESAROME pour un montant de 115 K€. Cette opération est enregistrée en charges exceptionnelles dans les comptes de OPTIQUE PARTICIPATIONS.

L'abandon de créance a été consenti avec une clause de retour à meilleure fortune.



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 10 505 296 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 773 065 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

**Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2015

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 8 453 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 4 592 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 892	5 950		26 842
Immobilisations incorporelles	20 892	5 950		26 842
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	104 854			104 854
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	240 433	4 576		245 009
- Matériel de transport	16 348			16 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 801	4 848	4 239	75 410
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	436 436	9 424	4 239	441 621
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 241 868	454 000		7 695 868
- Autres titres immobilisés	15 200			15 200
- Prêts et autres immobilisations financières	41 030			41 030
Immobilisations financières	7 298 098	454 000		7 752 098
ACTIF IMMOBILISE	7 755 427	469 374	4 239	8 220 561

Notes sur le bilan



Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 950	9 424	454 000	469 374
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 950	9 424	454 000	469 374
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1		1
Scissions				
Mises hors service		4 238		4 238
Diminutions de l'exercice		4 239		4 239

Notes sur le bilan

Immobilisations financières**Liste des filiales et participations****Renseignements détaillés sur chaque titre**

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS OPTIQUE MEILLET 69130 ECULLY	450 000	1 607 618	100,00	247 170
SAS 4K 2D 74330 EPARGNY	62 830	618 205	58,89	67 373
SAS MANTERNACH OPTIQUE ET ACOUSTIQUE 26000 VALEN	275 000	835 536	100,00	65 076
SASU CESAROME 42100 ST ETIENNE	38 250	4 989	100,00	16 762
SAS LYONNOPTIC 69630 CHAPONOST	300 000	679 480	51,00	113 180
SAS OPTIQUE TORRILHON 69310 PIERRE BENITE	40 000	3 178 292	100,00	660 052
SAS LULY 69630 CHAPONOST	500	-141 921	100,00	-74 956
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 695 868	7 695 868	1 386 044	21 875	840 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

**Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 159	5 218		23 377
Immobilisations incorporelles	18 159	5 218		23 377
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	70 802	5 243		76 045
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	220 436	4 169		224 605
- Matériel de transport	16 348			16 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 523	5 668	4 239	67 953
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	374 109	15 080	4 239	384 950
ACTIF IMMOBILISE	392 269	20 298	4 239	408 328

**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 691 303 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	41 000		41 000
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 144	1 144	
Autres	1 602 212	1 602 212	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	46 917	46 917	
Total	1 691 303	1 650 273	41 030
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNIS.RRR A OBTENIR	287
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	7 592
PRODUITS A RECEVOIR	68 741
Total	76 620

Notes sur le bilan

**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 350 624,00 euros décomposé en 209 414 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	209 414	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	209 414	16,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 372 089 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	640 410	118 142	417 988	104 280
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 461	33 461		
Dettes fiscales et sociales	427 580	427 580		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	270 637	270 637		
Produits constatés d'avance				
Total	1 372 089	849 821	417 988	104 280
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	450 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	79 732			
(**) Dont envers les associés	181 769			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 118 059 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOUR FACT NON PARVENU	6 680
INTERETS COURUS NON ECH	566
DETTES PROV CP/RTT	23 558
AUTRE CH. A PAYER DT PRIME BILAN+CA	171 240
CH.SOC./CONGES PAYES RTT	9 188
CH SOCIALE / INTERESSEMENT	6 751
AUTRE CH.SS A PAYER DT PRIME BILAN+	66 071
CHG. FIS/CP+RTT	290
AUTRE CH.FIS A PAYER DT PRIME BILAN	16 065
Total	300 409

**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATE D AVANCE	46 917		
Total	46 917		

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 842 760 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1997, la société SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION, 74 route de Brignais 69630 CHAPONOST. Elle agit en qualité de tête de groupe.



Autres informations

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	29 335
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres CESAROME au profit de la BPLL</i>	382 500
<i>Nantissement des titres 4K2D au profit du CACE</i>	454 000
Autres engagements donnés	836 500
Total	865 835
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



La société a souscrit en juillet 2013, auprès de la Banque Populaire Loire et Lyonnais, un emprunt de 383 k€ sur une période de 84 mois garanti par une inscription de privilège de nantissement à hauteur de 383 k€ sur les titres de la société CESAROME.

Au 30/09/2016, le montant de l'emprunt restant dû s'élève à 216 k€.

La société a souscrit en avril 2016, auprès du Crédit Agricole Centre Est, un emprunt de 450 k€ sur une période de 84 mois garanti par une inscription de privilège de nantissement à hauteur de 454 k€ sur les titres de la société 4K2D.

Au 30/09/2016, le montant de l'emprunt restant dû s'élève à 424 k€.

La société est caution solidaire de LYONNOPTIC auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté pour garantir les deux emprunts de chacun 1 250 k€ k€, souscrits en juillet 2011 pour une durée de 84 mois, et ce, à hauteur de 313 k € pour chacun des emprunts à majorer des intérêts, frais et accessoires dans la limite de 3 ans.

La société est caution solidaire au profit de la SCI Vallée 2 dans l'ensemble des obligations de la société LYONNOPTIC relatives au bail commercial.

La société est caution solidaire d'OPTIQUE MEILLET auprès du CACE pour garantir un emprunt de 600 K€ souscrit en octobre 2010 pour une durée de 81 mois.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Bail à construction pour une durée de 30 ans arrivant à terme le 09/05/2032.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 29 335 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .

OPTIQUE PARTICIPATIONS

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 3 350 624 €

Siège social : 74, route de Brignais -69630 CHAPONOST

408 454 759 RCS LYON

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 27 JANVIER 2017**

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2016, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

* * * * *

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le Conseil de Surveillance,
Joseph TORRILHON.





Société par actions simplifiée au capital de 180 000 euros
Société de Commissaires aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
RCS Lyon B 384 420 493 - Siret 384 420 493 00031 - Code NAF 6920Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2016

OPTIQUE PARTICIPATIONS

**74, route de Brignais
69630 CHAPONOST**

fidaudit

FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 180 000 euros
Société de Commissaires aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
RCS Lyon B 384 420 493 - Siret 384 420 493 00031 - Code NAF 6920Z

Raison Sociale	OPTIQUE PARTICIPATIONS
Forme Juridique	Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Capital	3 350 624 euros
Siège Social	74, route de Brignais 69630 CHAPONOST
R.C.S.	LYON 408 454 759
SIRET	408 454 759 00023
Code NAF	64.20Z

Sommaire

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2016

Rapport du Commissaire aux Compte sur les conventions réglementées
Exercice clos le 30 septembre 2016

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

Annexe

OPTIQUE PARTICIPATIONS

74, route de Brignais
69630 CHAPONOST

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- ✓ Le contrôle des comptes annuels de la société tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ La justification de nos appréciations,
- ✓ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'Article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil de Surveillance et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de l'Article L. 223-6 du Code de commerce, nous vous informons que votre société a pris une participation à hauteur de 58,88 % dans le capital de la SAS 4K2D, pour un montant de 454 000 euros.

Fait à Saint-Genis-Laval,
12 janvier 2017

SAS FIDAUDIT FRANCE
Commissaires aux Comptes

Jean-Marie GAVEAU
Commissaire aux Comptes



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name of the commissioner.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		74 route de Brignais 69630 CHAPONOST		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		4 0 8 4 5 4 7 5 9 0 0 0 2 3		Néant		*		
				Exercice N clos le,		30/09/2016		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
						Net 3		
Capital souscrit non appelé				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AC				
		Frais de développement *		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires		AG		23 377		
		Fonds commercial (1)		AI				
		Autres immobilisations incorporelles		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO		
		Constructions		AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU		
		Immobilisations en cours		AV		AW		
		Avances et acomptes		AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT		
		Autres participations		CU		CV		
		Créances rattachées à des participations		BB		BC		
		Autres titres immobilisés		BD		BE		
		Prêts		BF		BG		
		Autres immobilisations financières*		BH		BI		
	TOTAL (II)				BJ		BK	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
En cours de production de biens			BN		BO			
En cours de production de services			BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR		BS			
Marchandises			BT		BU			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		
		Autres créances (3)		BZ		CA		
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC		
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE		
		Disponibilités		CF		CG		
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ		CK			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1A			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 350 624)			DA	3 350 624
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	335 063
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 815 492
	Report à nouveau			DH	1 858 962
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	773 065
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	9 133 207
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	640 410
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	270 637
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	33 461
	Dettes fiscales et sociales			DY	427 579
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 372 088	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	10 505 296	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Ecart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	849 820
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 522 788	FH		FI	1 522 788	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 522 788	FK		FL	1 522 788	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	8 602	
	Autres produits (1) (11)					FQ	31	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 531 421	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	300 038	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	35 088	
	Salaires et traitements*					FY	819 488	
	Charges sociales (10)					FZ	297 110	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	20 297
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	36 004	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 508 028	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	23 393		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	840 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	27 755	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	867 755		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 659	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	10 659		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	857 096		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	880 490		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	526		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	115 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	115 526		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(115 526)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(8 101)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 399 177		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 626 112		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	773 065		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY			
		IG			
	(3) Dont {	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	842 760		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 602		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales		526			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au 30 septembre 2016, la société OPTIQUE PARTICIPATIONS a abandonné une partie de sa créance au profit de sa filiale la société CESAROME pour un montant de 115 K€. Cette opération est enregistrée en charges exceptionnelles dans les comptes de OPTIQUE PARTICIPATIONS.

L'abandon de créance a été consenti avec une clause de retour à meilleure fortune.



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 10 505 296 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 773 065 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

**Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2015

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 8 453 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 4 592 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 892	5 950		26 842
Immobilisations incorporelles	20 892	5 950		26 842
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	104 854			104 854
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	240 433	4 576		245 009
- Matériel de transport	16 348			16 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 801	4 848	4 239	75 410
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	436 436	9 424	4 239	441 621
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 241 868	454 000		7 695 868
- Autres titres immobilisés	15 200			15 200
- Prêts et autres immobilisations financières	41 030			41 030
Immobilisations financières	7 298 098	454 000		7 752 098
ACTIF IMMOBILISE	7 755 427	469 374	4 239	8 220 561

Notes sur le bilan



Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 950	9 424	454 000	469 374
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 950	9 424	454 000	469 374
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1		1
Scissions				
Mises hors service		4 238		4 238
Diminutions de l'exercice		4 239		4 239

Notes sur le bilan

Immobilisations financières**Liste des filiales et participations****Renseignements détaillés sur chaque titre**

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS OPTIQUE MEILLET 69130 ECULLY	450 000	1 607 618	100,00	247 170
SAS 4K 2D 74330 EPARGNY	62 830	618 205	58,89	67 373
SAS MANTERNACH OPTIQUE ET ACOUSTIQUE 26000 VALEN	275 000	835 536	100,00	65 076
SASU CESAROME 42100 ST ETIENNE	38 250	4 989	100,00	16 762
SAS LYONNOPTIC 69630 CHAPONOST	300 000	679 480	51,00	113 180
SAS OPTIQUE TORRILHON 69310 PIERRE BENITE	40 000	3 178 292	100,00	660 052
SAS LULY 69630 CHAPONOST	500	-141 921	100,00	-74 956
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 695 868	7 695 868	1 386 044	21 875	840 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

**Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 159	5 218		23 377
Immobilisations incorporelles	18 159	5 218		23 377
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	70 802	5 243		76 045
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	220 436	4 169		224 605
- Matériel de transport	16 348			16 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 523	5 668	4 239	67 953
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	374 109	15 080	4 239	384 950
ACTIF IMMOBILISE	392 269	20 298	4 239	408 328

Notes sur le bilan

**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 691 303 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	41 000		41 000
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 144	1 144	
Autres	1 602 212	1 602 212	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	46 917	46 917	
Total	1 691 303	1 650 273	41 030
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNIS.RRR A OBTENIR	287
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	7 592
PRODUITS A RECEVOIR	68 741
Total	76 620

Notes sur le bilan

**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 350 624,00 euros décomposé en 209 414 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	209 414	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	209 414	16,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 372 089 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	640 410	118 142	417 988	104 280
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 461	33 461		
Dettes fiscales et sociales	427 580	427 580		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	270 637	270 637		
Produits constatés d'avance				
Total	1 372 089	849 821	417 988	104 280
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	450 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	79 732			
(**) Dont envers les associés	181 769			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 118 059 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOUR FACT NON PARVENU	6 680
INTERETS COURUS NON ECH	566
DETTES PROV CP/RTT	23 558
AUTRE CH. A PAYER DT PRIME BILAN+CA	171 240
CH.SOC./CONGES PAYES RTT	9 188
CH SOCIALE / INTERESSEMENT	6 751
AUTRE CH.SS A PAYER DT PRIME BILAN+	66 071
CHG. FIS/CP+RTT	290
AUTRE CH.FIS A PAYER DT PRIME BILAN	16 065
Total	300 409

**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATE D AVANCE	46 917		
Total	46 917		

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 842 760 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1997, la société SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION, 74 route de Brignais 69630 CHAPONOST. Elle agit en qualité de tête de groupe.



Autres informations

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	29 335
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres CESAROME au profit de la BPLL</i>	382 500
<i>Nantissement des titres 4K2D au profit du CACE</i>	454 000
Autres engagements donnés	836 500
Total	865 835
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



La société a souscrit en juillet 2013, auprès de la Banque Populaire Loire et Lyonnais, un emprunt de 383 k€ sur une période de 84 mois garanti par une inscription de privilège de nantissement à hauteur de 383 k€ sur les titres de la société CESAROME.

Au 30/09/2016, le montant de l'emprunt restant dû s'élève à 216 k€.

La société a souscrit en avril 2016, auprès du Crédit Agricole Centre Est, un emprunt de 450 k€ sur une période de 84 mois garanti par une inscription de privilège de nantissement à hauteur de 454 k€ sur les titres de la société 4K2D.

Au 30/09/2016, le montant de l'emprunt restant dû s'élève à 424 k€.

La société est caution solidaire de LYONNOPTIC auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté pour garantir les deux emprunts de chacun 1 250 k€ k€, souscrits en juillet 2011 pour une durée de 84 mois, et ce, à hauteur de 313 k € pour chacun des emprunts à majorer des intérêts, frais et accessoires dans la limite de 3 ans.

La société est caution solidaire au profit de la SCI Vallée 2 dans l'ensemble des obligations de la société LYONNOPTIC relatives au bail commercial.

La société est caution solidaire d'OPTIQUE MEILLET auprès du CACE pour garantir un emprunt de 600 K€ souscrit en octobre 2010 pour une durée de 81 mois.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Bail à construction pour une durée de 30 ans arrivant à terme le 09/05/2032.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 29 335 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .

OPTIQUE PARTICIPATIONS

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 3 350 624 €

Siège social : 74, Route de Brignais - 69630 CHAPONOST

408 454 759 RCS LYON

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JANVIER 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice net comptable de 773 065,25 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 773 065,25 €

- A titre de dividendes 580 076,78 €
soit 2,77 € par action

- Le solde 192 988,47 €
en totalité au compte "report à nouveau"

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 580 076,78 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant total de la distribution	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
30/09/2015	580 076,78 €	580 076,78 €	Néant
30/09/2014	500 499,46 €	500 499,46 €	Néant
30/09/2013	580 076,78 €	580 076,78 €	Néant

CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JANVIER 2017.

P/ Le Directoire
Monsieur Laurent TORRILHON

